

Détecteur et Appareil Respiratoire Isolant

UMA

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser l'utilisation, la vérification et l'entretien du masque auto sauveur, du détecteur et de l'Appareil Respiratoire Isolant, afin de se protéger efficacement les voies respiratoires



Public Visé

Toute personne intervenant en espace confiné avec un ARI autonome ou un narguilé

À l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire.

L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées, tant pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.



Pré Requis

Être âgé(e) de plus de 18 ans

Avoir réussi une formation initiale ARI (attestation à fournir) ou un maintien et actualisation des compétences en ARI (attestation à fournir)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser l'utilisation des EPI (détecteur, masque auto sauveur)

Savoir mettre et contrôler ses EPI

Connaître et maîtriser l'utilisation d'un ARI

Respecter les procédures d'intervention et les consignes, et savoir se déplacer dans une atmosphère dangereuse

Connaître les dangers liés aux gaz toxiques et les mesures de prévention associées

Savoir alerter les secours et maîtriser les conduites à tenir en cas d'accident

Parcours pédagogique

Théorie (30%) :

- Les bases de la prévention et la réglementation
- La description des EPI : ARI, contrôleur d'atmosphère, masque auto sauveur
- Les vérifications des EPI (visuelles, fonctionnelles, réglementaires)
- L'utilisation et l'entretien des EPI
- Les procédures internes du client
- Les atmosphères respirables : définitions, les fumées, les atmosphères toxiques et leurs dangers
- Les contraintes physiologiques (stress émotif, poids de l'appareil, perturbations sensorielles, augmentation de l'espace mort et du travail du porteur)
- Fonctionnement et description du matériel ARI (masque, micro-régulateur, détendeur HP, harnais, bouteilles)
- Les règles à respecter avant, pendant et après l'intervention (contrôle en vis-à-vis R.A.P.A.C.E, calcul de l'autonomie, surveillance de l'équipe, communication, entretien du matériel)
- La conduite à tenir en cas d'accident

Pratique (70%) :

- Manipulation, vérification, ajustement, utilisation et réglage des EPI
- Exercices et manipulation de l'ARI en simulation d'intervention, avec calcul de l'autonomie
- Rangement des EPI

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative : mises en situation qui permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquis

Moyens pédagogiques

- ARI autonome ou narguilé
- Feuille de calcul de l'autonomie
- Procédures internes du client
- Auto sauveteur de formation : M20 (OCENCO) et/ou FENZY et/ou MSA et/ou DRAGER
- Détecteurs
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- QCM
- Mémo
- Attestation individuelle

Qualification Intervenant·e·s

Formateur certifié en ARI

Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le formateur lors des différents exercices, en contrôle continu

Cas pratique

QCM en fin de stage

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr